



21 avenue du Général Giraud  
52100 SAINT-DIZIER  
ujbescrime@free.fr

Saint-Dizier, le 10 janvier 2024

Monsieur le Président,  
Madame la Présidente,  
Maître,

Les membres de l'U.J.B. ESCRIME ont le plaisir de vous inviter à

**L'EPREUVE DE ZONE INDIVIDUELLE**  
**1/4 DE FINALE « HORIZON 2032 »**  
**FLEURET HOMMES ET DAMES M15**  
**le dimanche 11 février 2024**

**Lieu :** **Gymnase Luis Ortiz** (Voir plan ci-joint ; parcours fléché)  
17 Avenue de Parchim  
52100 SAINT-DIZIER

**Contact le jour de la compétition :** Marie-Christine SIMON Présidente de l'UJB ESCRIME 06 15 89 86 86

**Catégories :** M15 (2009-2010) et M13 surclassés (2011-2012)

**Récompenses :** médailles pour les 4 premiers du classement hommes et dames

**Engagement :** 10 euros à régler sur place

**Arbitrage :** Les clubs devront mettre à disposition des organisateurs **1 arbitre de niveau Régional à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres de niveau Régional à partir de 9 tireurs engagés.**  
Les arbitres resteront à la disposition de l'organisation **du début à la fin de la compétition.**  
Ils seront indemnisés, conformément à la réglementation FFE, en fonction du niveau de leur diplôme.  
Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs.

**Inscriptions : Sur l'extranet de la FFE obligatoirement avant le mercredi 31 janvier 2024 - 23h59**

*Cependant, l'extranet restera ouvert jusqu'au lundi 23h59 précédant la compétition afin de simplifier l'inscription des retardataires.*

*Au-delà de la clôture des engagements, il sera possible d'engager un(e) tireur(se) en s'acquittant d'un montant de 5 fois le droit d'engagement au plus tard le jeudi à 23h59 précédant la compétition.*

*Aucune demande d'inscription ne sera possible au-delà de ce délai.*

*En cas d'absence de tireurs - sauf cas de force majeure - il sera obligatoire de payer les frais d'engagement.*

## HORAIRES

EPREUVES	INSCRIPTION	SCRATCH	DEBUT des ASSAULTS
M.15 Garçons	9h00	9h15	9h30
M.15 Filles	11h00	11h15	11h30

## REGLEMENT

- ◆ Formule : conforme au cahier des charges de la région Grand Est
- ◆ Ces épreuves sont réservées aux tireurs du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté en possession de la licence 2023-2024 et sélectionnables en équipe de France
- ◆ Tenues conformes aux normes FFE en vigueur : marquage CE obligatoire - Tenues 350 N ou 800 N - Sous cuirasse 800 N. Masque bavette électrique + double attache - bustier + sur bustier (type EVA) obligatoires pour les filles. Un contrôle sera effectué sur la piste.
- ◆ Un stand de matériel **Royal Escrime** sera présent.
- ◆ Les tireurs tirent sous leur **propre responsabilité**.
- ◆ **Le directoire technique** tranchera les cas litigieux qui lui seront soumis.
- ◆ L'accès des pistes est exclusivement réservé aux compétiteurs, arbitres, Maîtres d'armes, et membres du Comité d'organisation.
- ◆ La compétition se déroulant sans interruption, **bar-buvette** seront mis à votre disposition.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le (la) Président(e), Maître, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente  
Marie-Christine SIMON

# PLAN de SAINT-DIZIER

